

CATALOGUE DE FORMATIONS 2022-2023



MUSÉE D'HISTOIRE
ET DES SCIENCES
DE L'HOMME

Sommaire

PREAMBULE	3
NOS ENGAGEMENTS PEDAGOGIQUES	4
SENSIBILISATION A LA LUTTE CONTRE LES EXTREMISMES, LES RACISMES, L'ANTISEMITISME ET LES DISCRIMINATIONS	6
Objectifs de formation	6
Contenu de la formation.....	7
FORMATION DE REFERENT A LA LUTTE CONTRE LES EXTREMISMES, LES RACISMES, L'ANTISEMITISME ET LES DISCRIMINATIONS	8
Objectifs de formation	8
Déroulé de la formation.....	9
FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE À DESTINATION DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE	9
FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE A DESTINATION DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE	10
Objectifs de formation	10
Contenu de la formation.....	11
FAIRE VIVRE LES VALEURS ET PRINCIPES DE LA REPUBLIQUE	12
Objectifs de formation	12
Déroulé de la formation.....	13
FORMATION A LA PREVENTION DES EXTREMISMES	14
Objectifs de formation	14
Déroulé de la formation.....	15
ÉTHIQUE ET RESPONSABILITE EN POSITION D'AUTORITE	16
Objectifs de formation	16
Déroulé de la formation.....	17
DEMANDES SPECIFIQUES DE FORMATION	18
GRILLE TARIFAIRE	18
ACCEDER AU SITE-MEMORIAL DU CAMP DES MILLES	19
PRESENTATION DU SITE-MEMORIAL DU CAMP DES MILLES	20
NOUS CONTACTER	22
LES PARTENAIRES DE NOS FORMATIONS	23

Préambule

« Le monde est dangereux à vivre, non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire. »

Albert Einstein

Seul grand camp français d'internement et de déportation (1939-1942) encore intact, le camp des Milles est aujourd'hui un musée d'Histoire et des Sciences de l'Homme innovant. En effet, pour la première fois dans le monde sur un lieu de mémoire, sont livrées au visiteur des clés de compréhension des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels qui ont conduit et qui peuvent encore conduire au pire ainsi que ceux qui permettent d'y résister.

En s'appuyant sur l'histoire du camp et sur celle des grands génocides du XXe siècle, la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation a élaboré un socle scientifique et pédagogique spécifique sur lequel ont été développées des formations pour adultes adaptées aux milieux professionnels, dans les services publics, les collectivités territoriales, les milieux associatifs, dans les entreprises y compris celles de l'Économie Sociale et Solidaire etc., sous l'autorité d'un conseil scientifique pluridisciplinaire et international et en coopération avec plusieurs partenaires comme Aix-Marseille-Université, la DILCRAH, le Défenseur des Droits.

Depuis 2013, un réseau scientifique international créé par la Fondation du Camp des Milles et Aix-Marseille Université a été reconnu comme Chaire UNESCO, intitulée « Éducation à la citoyenneté, sciences de l'homme et convergence des mémoires ». Cette chaire est un dispositif majeur de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Notre pédagogie permet de comprendre les engrenages dangereux que peuvent nourrir les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations, et les moyens d'y résister. Celle-ci s'articule ainsi autour de trois grands thèmes :

- ✓ Prévention et lutte contre les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations
- ✓ Éthique, responsabilité et exercice de l'autorité
- ✓ Démocratie, valeurs et principes de la République.

Les formations sont ouvertes à un large public : cadres et agents de la fonction publique (CNFPT, Conseils départementaux, Municipalités, Préfectures, etc.), magistrats, policiers, acteurs de l'éducation formelle et informelle (Aix-Marseille Université, INSPE, Sciences Po, IEP d'Aix, etc.), grands réseaux associatifs (Comité Olympique et Sportif, Mouvement associatif, Centres sociaux, etc.) mais également les dirigeants d'entreprises.

Les principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation sont :



Nos engagements pédagogiques

Nous croyons que l'histoire du camp des Milles, son site et les travaux du Conseil scientifique de la Fondation sont des outils pédagogiques pertinents et percutants. Ils permettent par cette histoire et ce lieu singulier de se replonger dans le passé pour nourrir notre compréhension du présent et de l'avenir. Mais surtout, nous avons comme ambition de susciter auprès de nos publics un esprit de vigilance et d'engagement. En faveur de la lutte contre les racismes, l'antisémitisme et les extrémismes et la préservation de la démocratie.

Pour cela, dans le déroulement des sessions, outre la visite commentée du Site-mémorial, est proposée une pédagogie active qui prend des formes diverses tel que : des travaux de groupe, études de cas ou de présentation d'expériences, notamment dans le domaine comportemental.



La Fondation du Camp des Milles est certifiée et référencée dans le Datadock, plateforme de référencement des organismes de formation.

Notre procédure qualité pour les formations



Vous ou une personne de votre équipe est en situation de handicap ? Signalez-le nous afin que nous puissions étudier ensemble la faisabilité de son projet de formation.

Sensibilisation à la lutte contre les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations

Objectifs de formation

En s'appuyant sur l'histoire du camp des Milles et sur une approche pluridisciplinaire, la formation vise à :

- ✓ Prendre connaissance de l'histoire du camp des Milles avant, pendant et après la Seconde Guerre Mondiale ;
- ✓ Imaginer les conditions d'internement et de déportation des internés du camp des Milles au travers de la dimension mémorielle ;
- ✓ Identifier les 3 paramètres conduisant à la production de discriminations, notamment celles racistes ou antisémites ;
- ✓ Identifier les mécanismes individuels et collectifs de conformisme pouvant aboutir à la production de discriminations, notamment ceux racistes ou antisémites ;
- ✓ Appréhender différents moyens de résistances en tant que citoyen face à des situations de racisme, d'antisémitisme et de discriminations.

PUBLICS VISÉS : La formation est ouverte à tout.e.s les salarié.e.s, les agents des trois fonctions publiques et du secteur privé, des organismes de l'éducation informelle ainsi qu'aux bénévoles des associations

DURÉE DE FORMATION : Une journée (6 heures de formation).

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Visite commentée du Site-Mémorial du Camp des Milles, apports théoriques et juridiques, méthodes de formation actives

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION : Évaluation de satisfaction & formative

Visite commentée du Site-mémorial du Camp des Milles

- La montée des discriminations dans l'entre-deux-guerres et les trois périodes du camp ;
- Visite des lieux d'internement et de déportation ;
- Racismes, antisémitisme, extrémismes et radicalisations : analyse des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels, mais aussi des capacités de résistance à ces mécanismes.

Des représentations mentales aux discriminations

- Compréhension des dynamiques psycho-sociales individuelles conduisant aux discriminations et de celles permettant d'y résister ;
- Compréhension des notions de catégorisation, stéréotype, préjugé, discrimination.

Formation de référent à la lutte contre les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations

Objectifs de formation

En s'appuyant sur l'histoire du camp des Milles et sur une approche pluridisciplinaire, la formation vise à :

- ✓ Prendre connaissance de l'histoire du camp des Milles avant, pendant et après la Seconde Guerre Mondiale ;
- ✓ Imaginer les conditions d'internement et de déportation des internés du camp des Milles au travers de la dimension mémorielle ;
- ✓ Identifier les 3 paramètres conduisant à la production de discriminations, notamment celles racistes ou antisémites ;
- ✓ Identifier les mécanismes individuels et collectifs de conformisme pouvant aboutir à la production de discriminations, notamment ceux racistes ou antisémites ;
- ✓ Appréhender différents moyens de résistances en tant que citoyen face à des situations de racisme, d'antisémitisme et de discriminations ;
- ✓ Apprendre à reconnaître les discriminations prohibées par la loi ;
- ✓ S'inscrire dans une démarche de projet de lutte contre les extrémismes, les discriminations, le racisme et l'antisémitisme, conforme aux attendus du dispositif de labellisation citoyenne.

PUBLICS VISÉS : La formation est ouverte à tout.e.s les salarié.e.s, les agents des trois fonctions publiques et du secteur privé, des organismes de l'éducation informelle ainsi qu'aux bénévoles des associations

DURÉE DE FORMATION : Deux jours (12 heures de formation).

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Visite commentée du Site-Mémorial du camp des Milles, apports théoriques et juridiques, méthodes de formation actives

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION : Évaluation de satisfaction & formative

VALIDATION : Certificat d'habilitation référent label citoyen

Visite commentée du Site-mémorial du Camp des Milles

- La montée des discriminations dans l'entre-deux-guerres et les trois périodes du camp ;
- Visite des lieux d'internement et de déportation ;
- Racismes, antisémitisme, extrémismes et radicalisations : analyse des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels, mais aussi des capacités de résistance à ces mécanismes.

Des représentations mentales aux discriminations

- Compréhension des dynamiques psycho-sociales individuelles conduisant aux discriminations et de celles permettant d'y résister ;
- Compréhension des notions de catégorisation, stéréotype, préjugé, discrimination.

Module juridique : les discriminations

- Les discriminations : rappel du cadre juridique ;
- Illustrations des différentes formes de discrimination, à partir de situations dont le Défenseur des Droits est saisi ;
- Quels actes discriminants en milieu professionnel ?
- Mise en situation autour des inégalités sociales et des discriminations.

Racismes et antisémitisme en France aujourd'hui : éléments de diagnostic relatifs au racisme en France et présentation de projets

- Présentation du dispositif national de labellisation ;
- Présentation de projets dans le cadre du dispositif de labellisation citoyenne.

Pour le 1er semestre 2023, nous proposons des sessions en inscription individuelle (minimum de 6 participants) aux dates suivantes et au tarif de 80€ pour les deux jours de formation.

- 2/3 mars 2023
- 6/7 avril 2023
- 25/26 mai 2023
- 22/23 juin 2023

Pour vous inscrire ou inscrire vos équipes : <https://forms.gle/9LtHfQkZKcGX3mQh9>

Formation civique et citoyenne à destination des volontaires en service civique

Objectifs de formation

En s'appuyant sur l'histoire du camp des Milles et sur une approche pluridisciplinaire, la formation vise à :

- ✓ Prendre connaissance de l'histoire du camp des Milles avant, pendant et après la Seconde Guerre Mondiale ;
- ✓ Imaginer les conditions d'internement et de déportation des internés du camp des Milles au travers la dimension mémorielle ;
- ✓ Identifier les 3 paramètres conduisant à la production de discriminations, notamment celles racistes ou antisémites ;
- ✓ Identifier les mécanismes individuels et collectifs de conformisme pouvant aboutir à la production de discriminations, notamment ceux racistes ou antisémites ;
- ✓ Appréhender différents moyens de résistances en tant que citoyen face à des situations de racisme, d'antisémitisme et de discriminations.
- ✓ Identifier les discriminations prohibées par la loi.

PUBLICS VISÉS : La formation est ouverte à tout.e.s les volontaires en service civique.

DURÉE DE FORMATION : Deux journées (12 heures de formation) dont la 2^e journée fait par la Fédération ADL PACA

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Visite commentée du Site-Mémorial du Camp des Milles, apports théoriques et juridiques, méthodes de formation actives

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION : Évaluation de satisfaction & formative

Horaires : 9h – 17h, deux journées

Visite commentée du Site-mémorial du camp des Milles

- La montée des discriminations dans l'entre-deux-guerres et les trois périodes du camp ;
- Visite des lieux d'internement et de déportation ;
- Racismes, antisémitisme, extrémismes et radicalisations : analyse des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels, mais aussi des capacités de résistance à ces mécanismes.

Des représentations mentales aux discriminations

- Compréhension des dynamiques psycho-sociales individuelles et d'emprise conduisant aux discriminations, aux actes contraires à sa morale et de celles permettant d'y résister ;
- Compréhension des notions de catégorisation, stéréotype, préjugé, discrimination.

Identifier les discriminations

- Témoins, auteurs, victimes : définition collective de la notion de discrimination à travers les différents types de discriminations connues ;
- Définition du cadre légal. Qu'est-ce qu'une discrimination ? Quels sont les 25 critères légaux de discrimination.

Faire vivre les valeurs et principes de la République

Objectifs de formation

En s'appuyant sur l'histoire du camp des Milles et sur une approche pluridisciplinaire, la formation vise à :

- ✓ Prendre connaissance de l'histoire du camp des Milles avant, pendant et après la Seconde Guerre Mondiale et insister sur des éléments relatifs aux actes des agents de « l'État régalien » ;
- ✓ Imaginer les conditions d'internement et de déportation des internés du camp des Milles au travers de la dimension mémorielle ;
- ✓ Appréhender les mécanismes et les différents moyens de résistances en tant que citoyen et agent d'État face à des situations de racisme, d'antisémitisme et de discriminations ;
- ✓ Analyser en quoi le régime de Vichy est l'archétype des antivaleurs de la République et la laïcité ;
- ✓ S'approprier les éléments historiques, législatifs et quelques cas d'applications de la loi 1905.

PUBLICS VISÉS : La formation est ouverte à tout.e.s les salarié.e.s, les agents des trois fonctions publiques et du secteur privé, des organismes de l'éducation informelle ainsi qu'aux bénévoles des associations.

DURÉE DE FORMATION : Une journée (6 heures de formation).

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Visite commentée du Site-Mémorial du Camp des Milles, apports théoriques et juridiques, méthodes de formation actives

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION : Évaluation de satisfaction & formative

Visite commentée du Site-mémorial du Camp des Milles

- La montée des discriminations dans l'entre-deux-guerres et les trois périodes du camp ;
- Visite des lieux d'internement et de déportation ;
- Racismes, antisémitisme, extrémismes et radicalisations : analyse des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels, mais aussi des capacités de résistance à ces mécanismes.

Vichy et la loi sur la laïcité de 1905

- Le régime de Vichy comme archétype des antivaleurs de la République et la laïcité ;
- Appropriation des éléments historiques inhérent à la loi de 1905 ;
- Les éléments législatifs et quelques cas d'applications de la loi.

Formation à la prévention des extrémismes

Objectifs de formation

En s'appuyant sur l'histoire du camp des Milles et sur une approche pluridisciplinaire, la formation vise à :

- ✓ Prendre connaissance de l'histoire du camp des Milles avant, pendant et après la Seconde Guerre Mondiale ;
- ✓ Imaginer les conditions d'internement et de déportation des internés du camp des Milles au travers de la dimension mémorielle ;
- ✓ Acquérir des clés de compréhension des tensions sociétales (discriminations, racismes, peur et rejet de l'autre) ainsi que les phénomènes de crispations identitaires qui agitent la société française contemporaine ;
- ✓ Acquérir des clés d'analyse et compréhension des processus d'extrémisations (idéologiques, politiques et religieux).

PUBLICS VISÉS : Cadres et agents de la Fonction publique, référents prévention radicalisation.

DURÉE DE FORMATION : Une journée (6 heures de formation).

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Visite commentée du Site-Mémorial du Camp des Milles, apports théoriques et juridiques, méthodes de formation actives

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION : Évaluation de satisfaction & formative

Visite commentée du Site-mémorial du Camp des Milles

- La montée des discriminations dans l'entre-deux-guerres et les trois périodes du camp ;
- Visite des lieux d'internement et de déportation ;
- Racismes, antisémitisme, extrémismes et radicalisations : analyse des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels, mais aussi des capacités de résistance à ces mécanismes.

Extrémisations : clarification conceptuelle et Analyse des processus et mécanismes

- Clarification des principales notions et de concepts-clés ;
- Analyse interactive des dynamiques et des mécanismes susceptibles de conduire à des formes d'engagements violents (idéologiques, politiques et religieux).

Éthique et responsabilité en position d'autorité

Objectifs de formation

En s'appuyant sur l'histoire du camp des Milles et sur une approche pluridisciplinaire, la formation vise à :

- ✓ Prendre connaissance de l'histoire du camp des Milles avant, pendant et après la Seconde Guerre Mondiale et insister sur des éléments relatifs aux actes des agents de « l'État régalien » ;
- ✓ Imaginer les conditions d'internement et de déportation des internés du Camp des Milles au travers de la dimension mémorielle ;
- ✓ Identifier les grands changements qui ont traversés la notion d'autorité tant dans son exercice que dans ces différentes formes d'expression (de l'autorité de fonction à l'autorité de sens) ;
- ✓ Appréhender les principaux modes de régulation des comportements, de la morale à l'éthique en passant par le Droit, qui structurent les agissements collectifs et individuels, ainsi que leurs principales caractéristiques ;
- ✓ Identifier les principaux enjeux contemporains qui sont les liés aux notions de responsabilité, d'autorité et d'éthique ;
- ✓ S'approprier et mobiliser une méthodologie d'aide à la prise de décisions responsables de type éthique ;
- ✓ Élaborer, sur la base de la méthodologie acquise, une argumentation rigoureuse afin d'étayer le bienfondé éthique des décisions prises.

PUBLICS VISÉS : La formation est ouverte aux cadres de la Fonction publique et ceux des secteurs privés et associatifs.

DURÉE DE FORMATION : Deux journées (12 heures de formation).

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Visite commentée du Site-Mémorial du Camp des Milles, apports théoriques et juridiques, méthodes de formation actives

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION : Évaluation de satisfaction & formative

Visite commentée du Site-mémorial du Camp des Milles

- La montée des discriminations dans l'entre-deux-guerres et les trois périodes du camp ;
- Visite des lieux d'internement et de déportation ;
- Racismes, antisémitisme, extrémismes et radicalisations : analyse des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels, mais aussi des capacités de résistance à ces mécanismes.

La notion de responsabilité et autorité

- La notion de responsabilité et ses trois grandes formes : fonctionnelle, juridique et éthique" ;
- La régulation des comportements : de l'autorité de fonction à l'autorité de sens.

Outils d'analyse et étude de cas pour un management éthique

- Grille d'analyse et d'aide à la prise de décision responsable ;
- Études de cas.

Demandes spécifiques de formation

Si votre organisme souhaite aborder, en formation, des thématiques traitées par les équipes du Site-mémorial du Camp des Milles. Il est possible d'organiser des sessions spécifiques et de co-construire les formations pour adapter au mieux notre offre à vos besoins et votre terrain.

Grille tarifaire

Cout forfaitaire TTC

Formation sur une journée pour un groupe de maximum 20 personnes	1200€ + frais de déplacement au réel si hors les murs
Formation sur deux jours pour un groupe de maximum 20 personnes	2400€ + frais de déplacement au réel si hors les murs
Formation sur une demie journée pour un groupe de maximum 20 personnes	600€ + frais de déplacement au réel si hors les murs
Formation en inscription individuelle « référent label citoyen »	80€ + frais de déplacement au réel si hors les murs

Il comprend :

- Les frais pédagogiques, les supports de formation
- En cas de formation sur site : le lieu de formation (Site-mémorial), la visite guidée de la muséographie, et l'utilisation des équipements à disposition
- En cas de formation hors les murs : la visite virtuelle du site

Pour toute autre demande tarifaire, nous contacter.

Accéder au Site-mémorial du Camp des Milles

Les formations se déroulent sur le Site-mémorial du Camp des Milles :

Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation

40, chemin de la Badesse

13290 Les Milles

Tél. : 04 42 39 17 11

Fax : 04 42 24 34 68



Restauration : le Site-mémorial du Camp des Milles ne dispose pas de cafétéria. Pour les repas de groupe sur place, merci de nous contacter.

Présentation du Site-mémorial du Camp des Milles

« Chacun peut réagir, chacun peut résister, chacun à sa manière »

L'ambition du Site-mémorial est de rappeler l'histoire et les destins tragiques de ceux qui sont passés par le camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'État dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'État et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.



Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le Volet historique présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le Volet mémoriel permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé *Die Katakombe* par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le Volet réflexif présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».



August Landmesser, Hambourg, 1936

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'exposition nationale de Serge Klarsfeld sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge d'un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « Salle des peintures » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le Chemin des Déportés, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au Wagon du Souvenir situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Nous contacter

Pour toute demande de renseignement ou de devis :

Benjamin Bitane
Responsable du pôle Formation
formation@campdesmilles.org
07.48.13.01.98

Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation
40, chemin de la Badesse - CS 50642
13547 Aix-en-Provence Cedex 4
Tél. : [+ 33 \(0\) 4 42 39 17 11](tel:+330442391711) - Fax : 04 42 24 34 68

Les partenaires de nos formations

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
**LE DÉFENSEUR
DES DROITS**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE
DES ÉTRANGERS EN FRANCE

